

probleme procédure d'indemnisation

Par **nexus**, le **02/10/2008** à **14:44**

bonjour à tous,

j'ai été victime d'un accident de la circulation le 11 mars 2007 et depuis cette date je n'ai toujours pas perçu la moindre indemnisation.

le motard qui m'a heurté a été reconnu responsable de l'accident. le PV a été transmis aux assurances uniquement fin juillet 2008 car le passager de la moto ne s'est jamais présenté pour déposer.

Au niveau préjudice, j'ai eu une fracture ouverte du coude gauche; ma voiture a été déclarée épave; j'ai perdu mon travail (préparateur de commandes) car je ne peux plus soulevé de poids supérieur à 5 kg; j'ai du faire 6 mois de rééducation et depuis la fin de ma rééducation je suis au chômage (1 an et 1 mois). Mon état a été déclaré comme consolidé le 10 mai 2008.

or depuis fin juillet, la procédure ne semble pas évoluée et par conséquent je commence à m'inquiéter.

ne sachant plus quoi faire, je m'adresse à vous dans l'espoir d'obtenir de bons conseils afin de débloquer cette situation qui ne peut plus durer.

Donc je souhaiterais savoir si je peux obtenir une avance sur indemnisation, si le montant de l'indemnisation sera augmenté du fait du délai d'indemnisation.

Et je voudrais savoir quelle est la date butoir pour une offre d'indemnisation.